

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Point sur la situation au CHSLD MICHÈLE-BOHEC au 9 mars 2022

Le CHSLD Michèle-Bohec est toujours en éclosion pour la COVID-19. Nos mesures en place sont revues et ajustées quotidiennement pour assurer la sécurité de tous. Dans notre souci de bien informer les familles de l'évolution de la situation dans notre établissement, voici l'état de situation de ce jour :

	Résidents	Employés
Cas actifs	1 (-5)	1
Décès	6 (+2)	0
Cas rétablis	38 (+4)	23
Total cumulatif	45	24

Il demeure important d'assurer une application rigoureuse des mesures de prévention et de contrôle des infections afin de limiter la propagation du virus.

Consignes générales

Les consignes diffèrent selon qu'une éclosion est présente dans le milieu de vie ou non. Les personnes proches aidantes et les visiteurs doivent :

- présenter leur passeport vaccinal et avoir le statut « adéquatement protégé »,
- respecter **rigoureusement les consignes sanitaires de base** dans le milieu de vie,
- **porter un masque d'intervention de qualité médicale, selon les directives en vigueur dès l'arrivée dans le milieu de vie,**
- **respecter la distanciation physique de 2 mètres en tout temps,**
- **n'avoir aucun symptôme s'apparentant à la COVID-19,**
- **et ne plus être en isolement pour la COVID-19.**

L'hygiène des mains doit être pratiquée dans toute situation et tout lieu : entre autres à l'arrivée, avant et après une visite à un résident, avant et après une activité, avant et après avoir mangé ou bu, après être allée à la toilette, à la sortie, et après avoir porté des gants s'il y a lieu, pour en nommer quelques moments.

Règles pour les résidents ou les milieux de vie en éclosion

Visites

1 personne proche aidante (PPA) formée, identifiée et connue du milieu de vie est autorisée par jour, par résident.

Sorties pour rassemblement

Les sorties à l'extérieur du milieu de vie pour les rassemblements ne sont pas permises.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Nous vous remercions de votre soutien, de votre collaboration et de continuer à respecter les mesures de prévention et de contrôle des infections en vigueur pour permettre une sécurité optimale pour nos résidents, leurs familles et nos employés. N'hésitez pas à communiquer avec le directeur général du CHSLD si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici.